

La fin des moteurs thermiques en 2035 dans l'UE définitivement validée

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



Bruxelles s'est engagé à ouvrir plus nettement la voie aux carburants de synthèse dans une proposition séparée qui devra être validée d'ici l'automne 2024. *Creativa Images / stock.adobe.com*

Ce texte adopté par les ambassadeurs des 27 s'inscrit dans l'objectif européen de neutralité carbone en 2050.

Les 27 Etats membres de l'UE ont définitivement approuvé mardi la fin des moteurs thermiques dans les voitures neuves à partir de 2035, mesure centrale du plan climat des 27, formalisant un feu vert déjà acquis la veille. Ainsi, est validé le texte qui contraindra les automobiles neuves à ne plus émettre aucun CO2 à partir du milieu de la prochaine décennie, interdisant de fait les véhicules essence, diesel, et hybrides, au profit du tout électrique. Parmi les Vingt-Sept, seule la Pologne a voté contre. L'Italie, la Roumanie et la Bulgarie se sont abstenus lors de ce vote des ministres de l'Energie de l'UE (Union européenne) réunis à Bruxelles.

La veille, les ambassadeurs des 27 s'étaient mis d'accord pour procéder à cette adoption formelle mardi, ultime étape d'un long processus législatif. Ce texte s'inscrit dans l'objectif européen de neutralité carbone en 2050. Berlin avait stupéfié ses partenaires début mars en bloquant le règlement alors que celui-ci avait déjà été approuvé mi-février par les eurodéputés réunis en plénière, après un feu vert des Etats membres, dont l'Allemagne. Pour justifier sa volte-face, rarissime à ce stade de la procédure, l'Allemagne avait réclamé de la Commission qu'elle présente une proposition ouvrant la voie aux véhicules fonctionnant aux carburants de synthèse.

Cette technologie, controversée et encore en développement, consisterait à produire du carburant à partir de CO2 issu des activités industrielles. Défendue par des constructeurs haut de gamme allemands et italiens, elle permettrait de prolonger l'utilisation de moteurs thermiques après 2035. La Commission européenne et l'Allemagne avaient annoncé samedi avoir trouvé un accord pour débloquer le texte, qui reste inchangé. Bruxelles s'est simplement engagé à ouvrir plus nettement la voie aux carburants de synthèse dans une proposition séparée qui devra être validée d'ici l'automne 2024.

Les véhicules équipés d'un moteur à combustion pourront être immatriculés après 2035 s'ils utilisent exclusivement des carburants neutres en termes d'émissions de CO2, s'est réjoui le ministère allemand des Transports Volker Wissing. De l'avis de nombreux experts, la technologie des carburants de synthèse a pourtant peu de chances de s'imposer sur le marché et ne concernerait dans le meilleur des cas qu'une minorité de véhicules de luxe. Elle est contestée par les ONG environnementales qui la jugent coûteuse, énergivore et polluante.

À lire aussi

Jean-Pierre Robin: «Les conseils de ChatGPT pour ramasser les 10.000 tonnes d'ordures à Paris» 🗞

L'Allemagne frappée par une «méga grève» dans les transports

▶ [REGARDER LA VIDÉO](#)

Automobile: le blocage allemand levé, les 27 approuvent la fin des moteurs thermiques à partir de 2035

▶ [REGARDER LA VIDÉO](#)

